



Département de la SEINE-MARITIME  
Arrondissement de ROUEN

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE  
A L'ACQUISITION D'UN VELO A  
ASSISTANCE ELECTRIQUE  
(SIMPLE, PLIANT, CARGO)**

**CONDITIONS D'ATTRIBUTION :**

- Le demandeur doit être une personne physique majeure
- Le demandeur doit être domicilié à BONSECOURS
- Le demandeur ne peut bénéficier de l'aide qu'une seule fois (une aide par foyer)
- Le VAE doit être neuf sur facture datant de moins de 3 mois
- Le VAE ne doit pas utiliser une batterie au plomb
- Le VAE doit être homologué selon la norme européenne NF EN 15194+A1
- Le VAE ne doit pas être cédé par l'acquéreur dans l'année de son acquisition

**Conditions supplémentaire pour bénéficier d'une aide d'un montant de 400€ :**

- Justifier d'un Revenu fiscal de référence sur l'année N-1 inférieur à :

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond du revenu fiscal de référence
1	19 565 €
2	28 614 €
3	34 411 €
4	40 201 €
5	46 015 €
Par personne supplémentaire	+ 5 797 €

**DEMANDEUR :**

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse postale : .....

.....

Téléphone : .....

Courriel : .....

## **ATTESTATION SUR L'HONNEUR :**

Je m'engage à :

- Fournir toutes les pièces justificatives demandées (*toute demande incomplète ne pourra pas être instruite*)
- Ne percevoir qu'une seule subvention par foyer au titre de ce dispositif
- Utiliser personnellement le vélo acheté et ne pas le revendre dans un délai de 1 an à compter de la date du certificat de l'ordonnateur public
- Prendre connaissance du règlement et accepter les conditions d'attribution

Fait à Bonsecours,

Le .....

**Signature**

## **JUSTIFICATIFS A FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE :**

- Une copie de pièce d'identité (recto-verso)
- Une copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois : facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone, avis d'imposition, quittance d'assurance pour le logement ou quittance de loyer.

En cas de résidence chez des parents, fournir un justificatif au nom du ou des parents et une attestation sur l'honneur d'hébergement.

- Un relevé d'identité bancaire
- La facture d'acquisition de moins de 3 mois
- Un certificat d'homologation du vélo

Pour bénéficier d'une aide d'un montant de 400€ :

- Un avis d'imposition N-1, faisant état du nom du demandeur

En cas de rattachement à l'avis fiscal du/des parents, fournir l'avis d'imposition mentionnant la part fiscale du demandeur de moins de 26 ans.

**RENSEIGNEMENTS : 02.32.86.52.00**

**DOSSIER A RETOURNER** à l'adresse suivante : Hôtel de Ville  
56 route de Paris  
76240 BONSECOURS